



Doc. 15443
25 janvier 2022

Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, paragraphe 9, remplacer les mots «incluses dans la Résolution 2363 (2021)» par les mots suivants:

«qui figuraient dans l'ensemble des résolutions intitulées»

Déposé par:

RAMPI Roberto, Italie, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
SAYEK BÖKE Selin, Turquie, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC

1. 2022 - Première partie de session

